

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°15 du 15 avril 2011

PARTIE PERMANENTE
Etat-Major des Armées (EMA)

Texte n°5

INSTRUCTION 2239/DEF/DCSCA/SD-REJ/REG

modifiant l'instruction n° 596/DEF/DCSCA/SDREG du 20 mai 2010 relative aux attributions, à l'organisation et au fonctionnement des organismes extérieurs du service du commissariat des armées et portant dissolution de la direction du commissariat de l'opération Trident.

Du 4 avril 2011

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES : *bureau « réglementation »*.

INSTRUCTION 2239/DEF/DCSCA/SD-REJ/REG modifiant l'instruction n° 596/DEF/DCSCA/SDREG du 20 mai 2010 relative aux attributions, à l'organisation et au fonctionnement des organismes extérieurs du service du commissariat des armées et portant dissolution de la direction du commissariat de l'opération Trident.

Du 4 avril 2011

NOR D E F E 1 1 5 0 5 3 8 J

Précédent Modificatif :

Instruction n° 478/DEF/DCSCA/SD-REJ/REG du 11 février 2011 (BOC N° 9 du 4 mars 2011, texte 9.).

Texte modifié :

Instruction n° 596/DEF/DCSCA/SDREG du 20 mai 2010 (BOC N° 24 du 11 juin 2010, texte 7. ; BOEM 110.3.2.3, 110.3.3.3, 110.3.4.4, 113.7, 114.3.3.2, 510.1.1, 511-0.1.1, 512.1.1) modifiée, à compter du 1er mai 2011.

Référence de publication : BOC N°15 du 15 avril 2011, texte 5.

À compter du 1^{er} mai 2011, l'instruction n° 596/DEF/DCSCA/SDREG du 20 mai 2010 est modifiée comme suit.

1. Au point 2.1.13. « Les directions du commissariat en opérations extérieure placées pour emploi auprès des commandants des forces françaises engagées en opérations hors du territoire national. ».

1.1. Au deuxième alinéa, remplacer « cinq » par « quatre ».

1.2. Supprimer le septième alinéa.

2. La présente instruction sera publiée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et des anciens combattants et par délégation :

*Le commissaire colonel,
sous-directeur réglementation-études juridiques,*

Michel MASFAYON.